

Synthèse des principaux résultats et recommandations du colloque

5 juin 2026, Toliara, Madagascar

Introduction

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants des ministères et institutions partenaires, chers collègues chercheurs, enseignants, étudiants, gestionnaires et acteurs du monde marin,

C'est avec une profonde satisfaction, que je prends la parole pour synthétiser ce colloque international organisé par l'Institut Halieutique et des Sciences Marines de Tuléar.

Pendant trois jours, cette salle et ces couloirs ont vibré au rythme de 56 présentations posters, 38 communications orales et des panels de discussion sur 5 thématiques— auxquels s'est ajoutée une table ronde stratégique sur l'avenir de l'océan et la gouvernance maritime de Madagascar. Des voix venues de Madagascar, de l'océan Indien, d'Afrique, d'Europe et d'au-delà se sont réunies ici avec une conviction commune : l'océan n'est pas simplement une ressource à exploiter. Il est notre identité, notre histoire, notre avenir. Comme l'a si bien rappelé la conférence inaugurale de l'Akademie Malagasy, « Madagascar est une nation dont l'espoir est né de la mer. »

Permettez-moi maintenant de vous livrer la synthèse des grandes idées, des résultats saillants et des recommandations qui ont traversé nos cinq thèmes et notre table ronde.

Thème 1 — Biodiversité marine & résilience des écosystèmes

Commençons par ce thème avec un sentiment que je dois nommer : l'urgence. Nous avons à peu près cinq ans pour protéger ce qu'il nous reste. Si aujourd'hui nous ne faisons pas d'efforts particuliers et concertés, il sera peut-être trop tard. Les menaces qui pèsent sur nos écosystèmes marins sont désormais si élevées — réchauffement climatique, pêche illégale, dégradation des habitats, cyclones de plus en plus intenses — que les cinq années qui viennent sont décisives.

Les résultats présentés le confirment. À l'AMP de Loky Manambato, une chute de 30 % de la couverture corallienne a été enregistrée en 2025, résultat combiné de cyclones et d'un épisode de blanchissement sévère en février 2024. Dans la mangrove de Sarodrano, une réévaluation après 27 ans révèle une faible densité spécifique et l'introduction d'espèces opportunistes. À Foulpointe, malgré un investissement touristique de 2,5 milliards d'ariary, la résilience des récifs s'érode sous la pression anthropique. Dr. Arthur Tuda l'a dit clairement lors du Panel 1 : « nous perdons la biodiversité plus vite que nous pouvons la percevoir. »

Mais ce colloque a aussi documenté des raisons d'espérer. La restauration communautaire des herbiers de la baie de Ranobe, avec 1 224 pousses transplantées et un taux de survie de 75 % à Ifaty, démontre que la restauration participative est faisable. Les ARMS calcaires déployés depuis 18 mois révèlent une succession écologique positive. La connectivité génétique du requin cuivre, étudiée à travers 43 séquences d'ADN mitochondrial, offre des unités de gestion régionales indispensables. Les Vezo — ces nomades de la mer — ne sont pas un objet d'étude : ils sont les premiers garants de notre biodiversité côtière.

C'est dans ce contexte d'urgence que s'inscrit l'objectif 30x30 : protéger 30 % de la ZEE malgache, soit environ 360 000 km², d'ici 2030. Ce plan a un coût : entre 700 et 850 millions de dollars américains. C'est une somme considérable. Mais ce coût est inférieur — très largement inférieur — au coût de l'inaction. Si nous ne faisons rien, les pertes économiques, alimentaires et écologiques pour les générations à venir seront incalculables.

La bonne nouvelle, c'est que les mécanismes de financement existent. Les coopérations traditionnelles sont là : l'Allemagne, l'Union Européenne, la France et le Royaume-Uni accompagnent déjà Madagascar. Les institutions multilatérales — Banque Africaine de Développement, Banque mondiale — sont également très actives. Les fonds fiduciaires de conservation, comme le FAPBM et Tany Meva, gèrent aujourd'hui 160 millions de dollars investis en bourse, générant environ 7 millions de dollars par an dédiés à la conservation. Le carbone bleu et vert, à travers le GCF et le GEF, offrent des opportunités de mobilisation supplémentaire. Le secteur privé commence à s'engager. Et deux fonds spécifiques sont en construction : un fonds pour les communautés LMMA, et un fonds pour les océans — la Fondation pour l'Économie Bleue de Madagascar, approuvée par le gouvernement il y a quelques semaines à peine, va précisément lever des fonds pour la biodiversité marine.

Mais financer n'est pas suffisant. Une question fondamentale a traversé nos débats : comment intégrer les savoirs locaux dans les politiques de gestion ? Comment utiliser davantage la biodiversité sans pénaliser les communautés qui en dépendent ? Sans la population locale, rien ne peut être accompli durablement. L'homme peut être acteur de dégradation, mais il peut tout autant être acteur de changement. Les communautés doivent être impliquées dès le départ dans les étapes de prise de décision, et elles doivent pouvoir s'approprier les outils et les résultats.

Une dernière interpellation, formulée lors de nos échanges, mérite d'être posée ici publiquement : nous avons plus de projets que jamais, le nombre de LMMA a triplé ces trois dernières années, les opportunités de financements augmentent — et pourtant, la biodiversité continue de décliner. Qu'est-ce que nous ne faisons pas correctement ? Peut-être faut-il revoir notre manière de mesurer le succès. 2030, c'est dans environ 1 000 jours. Plutôt que de parler abstraitement de 30x30, demandons-nous : que pouvons-nous mesurer concrètement dans les 1 000 prochains jours, pour que d'ici 2030, nous ayons quelque chose de tangible à montrer ?

Thème 2 — Gouvernance & gestion des zones côtières et marines

Le deuxième thème a interrogé notre capacité collective à transformer la connaissance en gouvernance effective. Madagascar dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 280 Aires Marines Gérées Localement réparties dans 14 régions côtières, couvrant un million d'hectares. C'est une réalité remarquable. Mais les présentations ont mis en évidence des fragilités : financement instable, abandons de sites, insuffisance des évaluations d'impact, confusion juridique entre le Dina et les réglementations marines, et faible application des lois contre la pêche INN.

FITSINJO a démontré ce que les données satellitaires ont permis d'identifier les trajectoires de 15 055 navires en janvier 2025 et surveiller le respect des fermetures de pêche. Global Fishing Watch a renforcé ce message : on ne peut protéger ce que l'on ne connaît pas. L'étude sur la place des femmes dans les comités de gestion des LMMA du Sud-Ouest est particulièrement révélatrice : présentes dans les activités, absentes des décisions. C'est un paradoxe à résoudre. L'institutionnalisation des LMMA — avec des contrats formels liant les communautés aux ministères — est une condition de leur pérennité. L'État doit prendre la tête de ce processus.

Le Thème 3 concerne Les Ressources marines, sécurité alimentaire & santé

L'océan nourrit. Un million de Malagasy dépendent directement des ressources halieutiques. Pourtant, 90 % des crevettes pêchées industriellement sont exportées, et la population locale ne peut s'en procurer. Le projet FIAMORA, lancé en 2024, tente de corriger cette anomalie. La spiruline — avec un taux de rétablissement de 96 % en post-traitement nutritionnel et une culture nécessitant seulement 2 500 litres d'eau par mètre carré — est une réponse concrète à la malnutrition persistante du Sud, où plus de 40 % des enfants de moins de cinq ans sont mal nourris.

Madagascar reconnaît plus de 600 espèces d'algues marines mais n'en exploite que deux. Les travaux sur *Gracilaria* et *Ulva lactuca* ouvrent des perspectives nutritionnelles significatives. Sur le plan sanitaire, 8 691 victimes d'intoxication alimentaire marine ont été recensées à Toliara — un écart préoccupant entre connaissance des risques et pratiques de consommation, directement lié à la vulnérabilité économique. Ces données appellent à des contrôles renforcés et à une meilleure accessibilité des marchés locaux pour les communautés côtières.

Par ailleurs, le thème 4 traite la Souveraineté maritime & gouvernance internationale des océans

La souveraineté maritime ne se résume pas à une présence physique — elle repose sur la capacité à produire et à maîtriser la connaissance. Madagascar possède une ZEE de plus de 1,2 million de km², et se trouve sur l'une des routes maritimes les plus stratégiques de l'Océan Indien. Pourtant, le pays n'a pas d'ambassadeur auprès de l'UNESCO pour la Commission océanographique intergouvernementale. Neuf secteurs ministériels doivent intervenir de façon coordonnée pour exercer une souveraineté effective. Dr Ndiaga Gueye l'a rappelé : il faut une politique étrangère maritime claire, et il faut faire passer les intérêts du pays au-dessus des intérêts particuliers.

Enfin le Thème 5 parle de l'Économie bleue, ressources stratégiques & transition durable

La pêche communautaire dans le paysage Mahafaly — 5 400 captures recensées en 2025, 90 % des données collectées par des femmes — montre que la science participative fonctionne. La valeur économique des récifs de la région Atsimo-Andrefana a été estimée à 512 \$ par kilogramme et par hectare, un argument décisif pour les décideurs. La Fondation pour l'Économie Bleue de Madagascar, reconnue d'utilité publique il y a quelques semaines, ouvre de nouvelles perspectives de financement. Conservation et développement ne sont pas opposés à condition de les concevoir ensemble, avec des études d'impact sérieuses et une gouvernance transparente.

Table ronde stratégique — Avenir de l'océan & gouvernance maritime

En marge de nos travaux scientifiques, une table ronde stratégique internationale a réuni décideurs, scientifiques et partenaires autour d'une question centrale : comment Madagascar peut-il gouverner son espace maritime à la hauteur de sa richesse ?

Madagascar dispose d'un espace maritime exceptionnel — 1 141 000 km² de ZEE officielle, un plateau continental d'environ 870 000 km², 256 îlots répartis sur plus de 5000 km de côtes. Et pourtant, cet espace est sous-gouverné, sous-connu et sous-valorisé.

Sur la souveraineté, les échanges ont mis en lumière des blocages concrets. La demande d'extension du plateau continental auprès de la **Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC)** reste en instance, qui exige des données scientifiques complémentaires (notamment des levées sismiques) pour évaluer la zone sud. Alors, le dossier de la ligne de base, dont la mise à jour est en cours avec une discussion internationale prévue en août 2026, doit être finalisé en urgence .

Il est essentiel de renforcer les bases scientifiques et techniques nécessaires à une gouvernance maritime efficace, notamment à travers la mise à jour des données de référence et une meilleure maîtrise des concepts liés à la délimitation des espaces maritimes.

Concernant la souveraineté maritime et la gouvernance des océans à Madagascar, la question des Nosy Malagasy, communément appelées « Îles Éparses », ainsi que celle de l'extension de la Zone Économique Exclusive (ZEE), revêtent une importance stratégique majeure. À cet effet, Madagascar devra s'appuyer sur des démonstrations scientifiques solides afin d'étayer l'appartenance historique, géographique et juridique de ces îles à son territoire.

L'angle mort le plus profond reste éducatif et culturel : la mer est absente des programmes scolaires de base.

Alors, il est essentiel d'inclure les enjeux maritimes et océaniques dans le système éducatif malagasy. L'enseignement des océans, de la souveraineté maritime, de la biodiversité marine et de l'économie bleue devrait être renforcé à tous les niveaux de l'éducation afin d'ancrer une culture maritime nationale et de sensibiliser les

générations futures à l'importance de l'espace océanique pour le développement du pays.

Sur le plan institutionnel et juridique, plusieurs pistes ont été évoquées, notamment le renforcement de la prise en compte des enjeux océaniques dans les textes fondamentaux du pays, une mobilisation coordonnée de l'ensemble des ministères concernés par la souveraineté maritime, ainsi que l'exploration de mécanismes de gestion concertée des espaces maritimes.

Les recommandations convergent vers quatre axes : inscrire la gouvernance de l'océan dans la prochaine Constitution ; finaliser en urgence la ligne de base et mobiliser la science vers des applications concrètes ; traiter le 30x30 comme un Plan de gestion de l'espace maritime national impliquant tous les secteurs, et non comme un simple projet de conservation ; enfin, intégrer la mer dans les programmes scolaires dès le primaire, pour que la prochaine génération de Malagasy se reconnaisse pleinement comme enfants de l'océan.

Conclusion

Mesdames et Messieurs,

Si je devais retenir une phrase de l'ensemble de ces travaux, ce serait celle-ci, répétée sous de multiples formes tout au long de ces trois jours : « on ne peut pas protéger ce que l'on ne connaît pas. »

Cette phrase signifie que la recherche scientifique n'est pas un luxe — c'est un outil de souveraineté. Elle signifie que les données collectées par les communautés locales ont autant de valeur que celles produites dans nos laboratoires. Elle signifie que la gouvernance sans connaissance est aveugle, et que la connaissance sans gouvernance est stérile.

Ce colloque a été le pont que souhaitait le Directeur de l'IHSM à l'ouverture — entre la recherche et le développement, entre la science et la décision, entre le local et l'international. Mais un pont ne sert que si l'on s'y engage des deux côtés.

Nous avons 1 000 jours environ avant 2030. Les défis sont réels, les solutions existent, les financements se mobilisent. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est la volonté politique, la coordination, et l'humilité d'écouter ceux qui vivent de la mer.

À vous, chercheurs et étudiants : continuez. Vos résultats sont les fondations des décisions de demain et la condition de notre souveraineté.

À vous, gestionnaires et acteurs communautaires : vous êtes les premiers défenseurs de l'océan. Vos savoirs et votre engagement sont irremplaçables.

À vous, représentants des institutions et décideurs : prenez l'océan au sérieux — pas de temps à autre, mais durablement. Inscrivez-le dans vos textes fondamentaux, dans vos budgets, dans vos programmes scolaires.

À vous, acteurs du secteur privé : l'océan n'est pas une contrainte à gérer — c'est un actif stratégique à préserver. Engagez-vous durablement : dans les énergies marines, dans le numérique, dans la pêche responsable, dans le tourisme respectueux des écosystèmes. Vos investissements d'aujourd'hui sont les fondations de la valeur de demain.

Notre espace marin est presque 2 fois plus vaste que notre espace terrestre. Madagascar n'est pas qu'un simple état insulaire, c'est un état océanique. Il est temps que nous le soyons pleinement, dans nos actes comme dans notre identité.

L'océan fait partie de notre histoire. Gouvernons-le avec la sagesse et l'ambition qu'il mérite.

Je vous remercie.